

BUDGET PRIMITIF 2023

Note de présentation brève et synthétique

Conseil municipal du 13 décembre 2023

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget 2023 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des autorisations budgétaires ouvertes en dépenses et en recettes par le conseil municipal pour l'exercice 2023.

Budget primitif 2023 du Budget Principal.

Le budget principal 2023 s'élève au total à 114,7 millions d'euros, répartis à raison de 82,2M€ en section de fonctionnement et de 32,5 M€ en section d'investissement.

La section de fonctionnement s'équilibre donc à hauteur de 82,2 M€. Elle est caractérisée par la volonté de maîtrise de la dépense publique dans un contexte sanitaire et économique encore incertain et surtout inflationniste. Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 71 M€ (+ 4,6 % par rapport au BP total de 2022) et sont financées par des recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 81,7 M€ (+ 4,4 %), dégagant ainsi une épargne brute de 10,65 M€.

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2022	BP 2022 Total	BP 2023	Evolution BP23/BP22 total
011 – Charges à caractère général	13 432 818 €	14 292 738 €	15 858 590 €	11,0 %
012 – Charges de personnel	36 140 000 €	36 555 740 €	37 426 000 €	2,4 %
014 – Atténuations de produits	3 348 000 €	3 594 000 €	3 918 500 €	9,0 %
65 – Autres charges de gestion courante	11 064 850 €	11 296 950 €	11 469 065 €	1,5 %
66 – Charges financières	1 334 000 €	1 334 000 €	2 140 000 €	60,4 %
67 – Charges exceptionnelles	59 000 €	609 575 €	64 000 €	
68 – Dotations aux provisions	98 000 €	188 000 €	106 500 €	
022 – Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
Total DRF	65 526 668 €	67 921 003 €	71 032 655 €	4,6 %
023 – Virement à la section d'investissement	8 367 060 €	8 367 060 €	8 233 255 €	
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 737 500 €	2 807 500 €	2 900 000 €	
TOTAL	76 631 228 €	78 756 756 €	82 165 910 €	4,3 %

Les charges à caractère général (Chapitre 011), regroupant l'ensemble des dépenses courantes de la ville nécessaires au fonctionnement des services, représentent 15,9 M€ contre 14,3 M€ au budget total de 2022, soit une hausse de 11 % due notamment à la hausse substantielle des consommations de fluides (gaz, électricité) et du carburant, à la hausse des frais financiers (hausse des taux d'intérêts), à l'ouverture d'un nouveau service (Château Laurens) et à la hausse conjoncturelle des fournitures et services (Restauration scolaire, coût du papier ...).

Les charges de personnel (chapitre 012) sont estimées à 37,4 M€. Cette hausse de 2,4% par rapport au budget total 2022 s'explique par l'impact en année pleine de l'évolution du point d'indice (3,5%) ainsi que celui du GVT (1,4%).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » retrace le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme prévu à 2,8 M€, et enregistre la pénalité de 1 M€ prélevée sur le produit fiscal au titre de la carence sur les logements sociaux (Loi SRU)

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est évalué à 11,5 M€, globalement en hausse de 1,5% par rapport aux inscriptions totales de 2022. Il regroupe les subventions annuelles de fonctionnement allouées au SDIS, au CCAS, aux budgets annexes (Centre aquatique et île des loisirs), à la Caisse des Ecoles et aux diverses associations communales.

Les charges financières (chapitre 66) s'établissent à 2,1 M€, en hausse de 60,4 %.

Une dotation aux provisions pour les contentieux en cours et créances douteuses (chapitre 68) est inscrite à hauteur de 106 500 €.

Les dotations aux amortissements (chapitre 042) représentent 2,9 M €.

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2022	BP 2022 total	BP 2023	Evolution
013 – Atténuation de charges	81 100 €	154 200 €	81 500 €	- 47,1 %
70 – Produits des services	6 537 820 €	6 756 220 €	7 245 000 €	7,2 %
73 – Impôts et taxes	54 101 625 €	55 395 625 €	59 557 200 €	7,5 %
74 – Dotations et participations	12 874 103 €	13 038 103 €	12 189 610 €	-6,5 %
75 – Autres produits de gestion courante	2 586 580 €	2 586 580 €	2 401 600 €	-7,2 %
76 – Produits financiers	0 €	0 €	150 000 €	
77 – Produits exceptionnels	0 €	157 162 €	10 000 €	
78 – Reprise sur provision			45 000 €	
Total RRF	76 631 228 €	78 177 890 €	81 679 910 €	4,5 %
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	450 000 €	495 836 €	486 000 €	
R002		83 031 €		
TOTAL	76 631 228 €	78 756 756 €	82 165 910 €	4,3 %

Les produits prévisionnels des services et du domaine s'établissent à 7,2 M€ (+7,2 % par rapport au BP total 2022) et comprennent principalement les droits de stationnement, les redevances des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux, le produit de la barrière du village naturiste, la location des différents espaces du nouveau Palais des Congrès, les remboursements des mises à disposition de personnels communaux et le nouveau service du Château Laurens.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » s'élève à 59,6 M€. Ce chapitre progresse de 7,5 % par rapport au BP total de 2022. Ce poste est constitué pour un peu moins de 80% par le produit des contributions directes locales (46,4 M€) et plus de 20% par le fonds national de péréquation, la taxe de séjour, le produit des jeux du Casino, les droits de mutation et la taxe sur l'électricité.

Les dotations et participations sont estimées à 12,2 M€ dont près de 10,3 M€ issus de DGF (Dotation globale de fonctionnement), 120 000€ des compensations fiscales (exonérations fiscales prises en charge par l'Etat), et le solde (1,8M €) de participations issues des partenaires institutionnels (CAF, Département, Régions, CAHM et Etat).

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » s'élève à près de 2,4 M€ et comprend les redevances et loyers divers perçus par la Commune.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la section de fonctionnement dégage un virement de 8,2 M€ au profit de la section d'investissement.

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2022	BP 2022 <i>total</i>	BP 2023	Evolution BP23/BP22
10 – Dotation, fonds divers et réserves	40 000 €	190 000 €	50 000 €	
16 – Emprunts et dettes	10 118 600 €	10 118 600 €	10 596 350 €	4,7 %
20 – Immobilisations incorporelles	89 000 €	362 585 €	200 140 €	
204 – Subvention d'équipement versée	181 202 €	182 365 €	429 202 €	
21 – Immobilisations corporelles	1 605 000 €	5 361 288 €	1 661 710 €	3,5 %
23 – Immobilisations en cours	6 358 900 €	8 714 784 €	7 161 500 €	13,2 %
Total dépenses d'équipement	12 403 953 €	17 454 901 €	11 908 353 €	- 4,0 %
27 – Autres immos financières	1 700 000 €	1 700 000 €		
Total DRI	32 496 655 €	44 084 522 €	32 007 255 €	- 1,5 %
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	450 000 €	495 836 €	486 000 €	
041 – Op. d'ordre à l'intérieur de la section	8 240 €	2 391 589 €		
<i>D001</i>		7 333 149 €		
TOTAL	32 954 895 €	54 305 096 €	32 493 255 €	- 1,4%

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 32,5 M€.

Outre le remboursement du capital de la dette pour 8,6 M€, une enveloppe de plus de 21,3 M€ est consacrée aux travaux et aux achats d'équipements qui seront répartis de la façon suivante :

- Un premier bloc qui concerne les investissements courants annuels des Directions qui sont utilisés dans le cadre d'opération d'entretien, de maintenance, de renouvellement de matériel ou de petites opérations pour un peu plus de 6 M €
- Un second bloc sera consacré à la poursuite des opérations de 2022 (Promenade, salle polyvalente, passage à niveaux, passerelle, parc des sports urbains, rénovation énergétique des écoles,...) ou de nouvelles réalisations spécifiques, telles que la rénovation des allées de la Flânerie au Môle, réaménagement des artères urbaines, la route de St Vincent, projet de classes numériques ou encore la mise en sécurité voirie des entrées des groupes scolaires.

Ci-après, l'ensemble des opérations :

Libellé	2023
FINANCES	
APB49 - Centre Aquatique	382 353
CLECT - Participation CAHM Eaux pluviales + DECI	93 202
Acquisition commerce cœur de Ville (CCV)	200 000
Total du service	675 555
INFORMATIQUE	
API 14 - MOYENS INFORMATIQUES	350 000
API 14- PI2301 - Projet Classe numérique	112 000
Réseau Haut débit NUM	26 000
Total du service	488 000
COMMANDE PUBLIQUE	
MB1 Mobilier	20 000
MB2 - Marchés Publics - Insertions	25 000
Total du service	45 000
GESTION IMMOBILIERE	
UV2 - Interventions foncières	210 000
UV1 - Acquisitions terrains voirie	47 000
sous total courant	257 000
UB - Acquisition Immeubles divers	110 000
sous total spécifique	110 000
Total du service	367 000
EDUCATION	
ME10 - Mat.Mob.Ecoles	50 000
Total du service	50 000
CULTURE	
Services culturels (341/342/347/349)	60 000
Total du service	60 000
CHÂTEAU LAURENS	
MC15 CHÂTEAU LAURENS	347 190
MUSEES	
MC25 Musée Agde et Cap	46 160
PC2301 - Expo 20 000 ans de paysages agathois	45 000
PBC1301 - BATEAU-BOEUF	60 000
sous total spécifique	105 000
Total du service	151 160
SPORTS	
Amgt Equip. Sportif	150 000

Equipement CIT	80 000
Total du service	230 000
JEUNESSE	
EJA et Centre social	6 000
Total du service	6 000
DGST	
PBD1502 - FORT BRESCOU	300 000
BATIMENT CULTUEL (DT TOUR DES ANGLAIS)	80 000
Total du service	380 000
AMENAGEMENT DURABLE	
PE1101 - Etudes d'aménagement	50 000
PU1901 - Restauration facades	10 000
Total du service	60 000
BÂTIMENTS	
APB11 - BATIMENTS	750 000
sous total courant	750 000
PBD2202 - CREATION SALLE POLYVALENTE - ESPACE CARAYON	2 060 000
APB11 RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES (B506)	450 000
PBD23 - MAIRIE ANNEXE DU CAP - AMENAGEMENT LOCAUX ICONIC	200 000
PBC2202 - RENOVATION CŒUR DE VILLE/ ECOE DE MUSIQUE	400 000
sous total spécifique	3 110 000
Total du service	3 860 000
CTM	
MEVP - ENVIRONNEMENT PLAGES	50 000
BATIMENT REPB	15 000
APO 13 - MOBILIER URBAIN	100 000
Total du service	165 000
VOIRIE	
VD - DEPLACEMENTS DOUX	100 000
APV12 - VOIRIE RESEAUX (Entretien/clôtures/espaces vert)	1 940 000
sous total courant	2 040 000
PV1801 - Pôle d'échange Multimodal	100 000
PV2301 - Allée de la Flanerie	750 000
PV2303 - Bd des matelots	20 000
PV2101 Entrée de Ville Rive droite (Carrefour pont Marechaux)	500 000
PV2102 Passerelle Belle Ile	600 000
PV2104 Chemin de la Causse de Notre Dame	200 000
PV2304 Réaménagement des artères Urbaines	350 000
PV2206 piste cyclable ST Vincent + littoral	400 000
PV2311 Schema Dir V douces	100 000
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Fds de concours	274 000
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Etude et travaux	2 500 000
APV51 - PV1703 - PROMENADE CENTRE VILLE	3 500 000
PS2201 Plaine de sport urbain Pumptrack/skatepark	388 000
PV2305 Trvx voirie écoles mise en sécurité	100 000
PV2203 Av du littoral espace partagé	150 000
PV2207 Ilôt fraîcheur Perben	10 000
sous total spécifique	9 942 000
Total du service	11 982 000
ENVIRONNEMENT	
R1 Bornes & Feux Tricolores	100 000
R2 - Extens° Réseau Electrique	50 000
EVP2 -Rechargement en sable	50 000
APRE04 - Réseau Eclairage Public	1 000 000
sous total courant	1 200 000
PEV1702 - Consolidation Falaise	50 000
R4 - Travaux électrique divers	100 000

R3 - ENFOUISSEMENT RESEAUX	100 000
sous total spécifique	250 000
Total du service	1 450 000
DOMANIALITE, ESPACES NATURELS ET RURAUX	
Plantations	5 000
Total du service	5 000
ORDONNANCEMENT	
APO13 - LOGISTIQUE ET MATERIEL	550 000
Total du service	550 000
MILIEU MARIN	
PEV1305 - MILIEU MARIN	200 000
Total du service	200 000
FESTIVITES-CABINET-COMMUNICATION	
Logistique évènementielle MA10-MA30	60 000
Communication Animation MCAB	38 000
Total du service	98 000
POLICE MUNIPALE	
MP30 - Equipement PM	25 000
sous total courant	25 000
MP31 - Armement	15 000
PBP1202 - CENTRE SUPERVISEUR URBAIN	51 000
sous total spécifique	66 000
Total du service	91 000
PALAIS DES CONGRES	
NOUVEAU PALAIS DES CONGRES	50 000
Total du service	50 000
PARKINGS	
MP 70 Equipement Parking	50 000
sous total spécifique	50 000
Total du service	50 000
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	21 360 905

TOTAL COURANT	6 269 350
TOTAL SPECIFIQUE	15 091 555
TOTAL GENERAL	21 360 905

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2022	BP total 2022	BP 2023	Evolution BP23/BP22
10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 510 000 €	3 810 000 €	3 000 000 €	- 14,5%
<i>1068 Excédent de fonct. capitalisé</i>		10 986 565 €		
13 – Subventions d'investissement	4 632 095 €	9 894 576 €	6 410 000 €	38,4%
16 – Emprunts et dettes	9 000 000 €	11 000 000 €	10 000 000 €	11,1 %
20 - 21 Immo incorporelles et corpo.		686 521 €		
27 – Autres immos financières	1 700 000 €	1 700 000 €	0 €	
024 – Produits de cession d'immobilisations	3 000 000 €	3 000 000 €	1 950 000 €	
Total RRI	21 842 095 €	41 077 663 €	21 360 000 €	- 2,2 %
021 – Virement du fonctionnement	8 367 060 €	8 028 254 €	8 233 255 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 737 500 €	2 807 500 €	2 900 000 €	
041 – Op. d'ordre à l'intérieur de la section	8 240 €	2 391 589 €		
TOTAL	32 954 895 €	54 305 005 €	32 493 255 €	- 1,4 %

Ces dépenses sont équilibrées en recettes par l'autofinancement (virement de la section de fonctionnement et dotation aux amortissements), le produit des cessions, la taxe d'aménagement et les amendes de police, le FCTVA, les subventions ainsi que par l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 8 M€.

Le Budget Annexe du GOLF.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 989 350 €	1 989 350 €
INVESTISSEMENT	555 700 €	555 700 €
TOTAL	2 545 050 €	2 545 050 €

Le budget primitif 2023 du budget annexe « GOLF » s'élève au total à 2 545 050 € dont 1 989 350 € en fonctionnement et 555 700 € en investissement. Les charges d'exploitation sont en hausse de 15,1 % par rapport au BP 2022. Les recettes d'exploitation, inscrites à hauteur de 1 989 350 €, permettent de dégager un virement de 95 700 € ce qui, avec les dotations aux amortissements, représentent un autofinancement de 295 700 €.

Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 323 000 € qui permettront notamment d'aménager le clubhouse et de renouveler le matériels courants (tondeuse, transporteur,) et la plantation d'arbres.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par l'autofinancement et par l'inscription prévisionnelle d'un emprunt de 260 000 €.

Le Budget Annexe du Centre Aquatique.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 303 000 €	3 303 000 €
INVESTISSEMENT	150 100 €	150 100 €
TOTAL	3 453 100 €	3 453 100 €

Le budget primitif 2023 du budget annexe « CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL » s'élève au total à 3 453 100 € dont 3 303 000 € en fonctionnement et 150 100 € en investissement.

Les charges de fonctionnement sont en hausse par rapport au BP2022 (18,4%) du fait de la hausse du coût des énergies et de l'ouverture de la piscine de Pézenas en année pleine.

Ces dépenses sont couvertes, en particulier par les recettes d'entrées et d'activité à hauteur de 1 340 000 €, la participation de la ville pour 120 000 €, et par la subvention prévisionnelle de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de 1 653 000 €, permettant de financer le renouvellement des équipements à hauteur de 150 100 €.

Le Budget Annexe Ile des Loisirs.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	120 000 €	120 000 €
INVESTISSEMENT	875 400 €	875 400 €
TOTAL	995 400 €	995 400 €

Le budget primitif 2023 du budget annexe « ILE DES LOISIRS » s'élève au total à 995 400 € dont 120 000 € en fonctionnement et 875 400 € en investissement.

Les crédits sollicités pour 2023 correspondent pour l'essentiel à des acquisitions (562 000 €) et au remboursement de l'annuité de la dette (313 400 €) en investissement et aux intérêts d'emprunt (97 350 €) pour le fonctionnement.

Ces dépenses sont financées en investissement par l'inscription d'un emprunt de 560 000 € et d'une cession de parcelle pour 300 000 € ; En fonctionnement par l'inscription d'une subvention d'équilibre du budget principal de 120 000€.